

En ce moment...

Découvrez notre nouveau site internet !

Plus moderne, plus intuitif, il reflète pleinement notre engagement en faveur de la recherche et de l'innovation contre le cancer. Grâce à ce site repensé, vous pourrez :

- Explorer nos projets de recherche et nos actions.
- Découvrir comment nous soutenir.
- Suivre nos actualités plus facilement.

Vos retours nous intéressent ! N'hésitez pas à nous partager vos impressions.



Un évènement vous intéresse ?

Plus de détails, informations et inscriptions directement sur notre site internet.



Les nuits étoilées de Candie

Crédit photo : Carla Assié

Agenda

18 mai 2025 : Course Toulouse en mauve

Organisée par le Master 2 Droit de la Santé, cette course solidaire revient au **Jardin des Plantes** avec un parcours unique de 5 km.

22 juin 2025 : Vide-greniers Rotary Club

Organisé par les clubs Rotary de Toulouse Jacobins et de Lamasquère Pays de Muret, le vide-grenier annuel se tiendra sur les **allées Frédéric Mistral à Toulouse (31400)**.

Juin et juillet 2025 : Les nuits étoilées de Candie

La Fondation et le Domaine de Candie, régie municipale agricole de la Ville de Toulouse, présentent la 1ère édition des Nuits Étoilées de Candie. Rejoignez-nous au pied du Château du Domaine de Candie pour quatre soirées cinéma magiques.

Dates : 30 juin, 7 juillet, 21 juillet et 28 juillet.

9 septembre 2025 : Dîner de gala toulousain

La 6ème édition du dîner de gala, organisé par la Fondation et la CPME31 se tiendra à Interference, Balma. En partenariat avec le MEDEF31 et l'UIMM Occitanie, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour les acteurs du tissu économique toulousain. Cette année, l'événement compte déjà plus de 20 tables réservées.

11 octobre 2025 : Garona Cup

La 12ème édition se tiendra au **8 place de la Daurade à Toulouse**. Organisée par Globule Communication, cette régata d'aviron emblématique réunit les étudiants des Grandes Écoles toulousaines pour un week-end de compétition intense et de partage sur la Garonne.

11 octobre 2025 : Marathon de la danse

Organisé par l'Association Paillettes d'Espérance le marathon se déroulera à la **Salle des Cordeliers, à Auch**. L'an dernier, l'événement a réuni près de 300 danseurs et une collecte de 10 400€ au profit de la recherche.

22 novembre 2025 : Course des Lumières

En marchant ou en courant, venez éclairer la nuit contre le cancer et pour tous les malades. Au programme, un magnifique moment de partage et de convivialité.



LA LETTRE

D'INFORMATION



FOCUS IFI

OPTIMISEZ VOTRE IFI EN SOUTENANT LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

En faisant un don à la Fondation Toulouse Cancer Santé, vous soutenez des projets innovants tout en bénéficiant d'un avantage fiscal significatif.

Un don, un impact, une réduction d'impôt

Si vous êtes redevable de l'IFI, **75 %** du montant de votre don à la Fondation est déductible de cet impôt, dans la limite de 50 000 € de réduction fiscale.

Comment bénéficier de la réduction fiscale IFI 2025 ?

Pour profiter de cette réduction d'impôt, pensez à :

- Déclarer votre don dans le formulaire 2042-IFI de votre déclaration fiscale.
- Conserver votre reçu fiscal pour toute demande de l'administration.
- Effectuer votre don avant la date limite de déclaration pour qu'il soit pris en compte.

Faites de votre IFI un moteur pour la recherche !

En choisissant d'affecter votre IFI à la Fondation Toulouse Cancer Santé, vous devenez un acteur clé dans la lutte contre le cancer. Vos dons financent des avancées majeures, contribuant à une meilleure prise en charge des patients. Ensemble, investissons dans l'avenir de la santé.

LE CANCER EN FRANCE

16%

LA PART DES - DE 50 ANS DANS LES NOUVEAUX CAS EN FRANCE EN 2022

162 500

DÉCÈS EN 2021, SOIT 1/4 DES DÉCÈS EN FRANCE

X4

LE TAUX D'INCIDENCE DU CANCER DU POUMON CHEZ LA FEMME ENTRE 1990 ET 2023

20 MILLIONS

DE NOUVEAUX CAS DANS LE MONDE EN 2022

35 MILLIONS

POUR 2050, LE NOMBRE DE CAS DE CANCER DEVRAIT AUGMENTER DE 77%, SOIT 35 MILLIONS DE CAS

Source : Institut National du Cancer, Axios, OECD

FOCUS THÈSE

FORMER LES CHERCHEURS DE DEMAIN

L'un des axes majeurs de l'action de la Fondation est le soutien à la formation des jeunes chercheurs. En 2024, **plus d'un demi-million d'euros** a été investi dans le financement de **six thèses universitaires**.

Ces projets doctoraux portent sur des problématiques majeures en cancérologie. Par ce soutien concret, la Fondation permet à de jeunes scientifiques de s'engager pleinement dans la recherche.

Par ailleurs, l'Université de Toulouse a obtenu la création d'une **École Universitaire de Recherche (EUR)** consacrée au cancer et au vieillissement. Cette initiative unique favorise des thèses à l'interface de la biologie, des sciences informatiques, des sciences physiques et de l'ingénierie. La Fondation est un partenaire essentiel de cette EUR, en finançant trois doctorants dans ce cadre.

En soutenant ces étudiants-chercheurs, la Fondation Toulouse Cancer Santé investit dans l'avenir, et contribue activement à former une nouvelle génération de scientifiques capables de relever les défis complexes de la cancérologie du futur.

INFORMATIONS UTILES

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCE-VIE

Savez-vous que vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine à la Fondation TCS ?

Faire un legs : un engagement durable pour la recherche

Qu'est-ce qu'un legs ? Il s'inscrit dans l'acte écrit qui organise la transmission de vos biens : *votre testament*.

Vous pouvez instituer la Fondation en tant que légataire :

- **Universel** : vous léguerez la totalité de votre patrimoine, de vos biens.
- **A titre universel** : vous léguerez une fraction de vos biens (*comptes bancaires, biens immobiliers, etc.*).
- **A titre particulier** : vous léguerez un bien précis (*un appartement, une somme d'argent, etc.*).
- **Avec charge** : vous désignez la Fondation comme légataire universel avec une obligation de transmettre à titre particulier un ou des biens particuliers à d'autres bénéficiaires.

Si vous avez des héritiers réservataires (*descendant en ligne directe, conjoint survivant*), la loi leur attribue une part de vos biens : **la part réservataire ou la réserve**. La quotité disponible est donc la partie de votre legs qui n'est pas réservée : vous pouvez, dans votre testament, attribuer tout ou partie de cette part à la Fondation. Si vous n'avez pas d'héritier réservataire, vous pouvez léguer librement votre patrimoine : La Fondation Toulouse Cancer Santé est reconnue d'utilité publique, donc votre legs sera exonéré de droits de succession.

Demandez conseil à votre notaire, il vous accompagnera dans votre démarche.

Faire une donation : un soutien immédiat

La donation vous permet de transmettre, de votre vivant, la propriété d'un bien à la Fondation.

La donation vous permettra de transmettre :

- Un bien dit « présent », c'est-à-dire dont vous êtes propriétaire au jour de la donation : *immeuble, terrain, somme d'argent, œuvre d'art, etc.*
- Ou la quote-part d'un bien dont vous êtes par exemple propriétaire en indivision.

Il existe plusieurs formes de donation :

- La donation **en pleine propriété** par laquelle vous donnez définitivement un bien.
- La donation **en nue-propriété**, par laquelle vous donnez votre bien à la Fondation, tout en réservant la jouissance de ce bien à vous-même ou à une tierce personne pour une durée déterminée ou indéterminée.
- La donation **temporaire d'usufruit** : vous conservez la propriété d'un bien tout en cédant l'usage de celui-ci (*ex : les loyers d'un bien immobilier, les dividendes d'actions*).

Vous pouvez contacter votre notaire, ce dernier vous apportera un conseil adapté à votre situation.

Transmettre votre assurance-vie à la Fondation

L'assurance-vie est un contrat que vous souscrivez auprès d'une banque, d'un assureur, pour faire fructifier votre épargne et constituer progressivement un capital. Vous constituez ainsi un capital exonéré d'impôt après 8 ans et de tout droit de succession.

Vous pouvez désigner un ou plusieurs bénéficiaires de votre assurance-vie qui percevront un capital si vous disparaissiez. Par ce moyen, ces ressources financières peuvent être disponibles rapidement pour soutenir la recherche.

Pourquoi choisir l'assurance-vie ? Vous avez ainsi la certitude que la totalité de la somme versée à la Fondation sera utilisée pour financer des travaux de recherche sur le cancer.

Comment procéder ? Contactez votre banquier, votre assureur, et demandez lui d'ajouter la Fondation comme bénéficiaire de votre contrat.

En choisissant l'un de ces engagements, vous contribuez activement à la lutte contre le cancer et au progrès médical. Votre patrimoine devient un moteur d'espoir et d'innovation.

FAITES UN DON

www.toulousecancer.fr

QUE SONT-ILS DEVENUS ?



Vera Pancaldi

Chercheuse de Classe Normale à l'INSERM, chef d'équipe

RAPPELONS LE PROJET FINANCÉ PAR LA FONDATION ?

Mon équipe, créée en 2018, vise à apporter des approches bio-informatiques à l'oncologie, en particulier pour comprendre les interactions entre le système immunitaire et les cellules cancéreuses dans les tumeurs. **Un financement de 2,3 M€** (1 M€ FTCS, 1 M€ Pierre Fabre, et le reste par l'Inserm) a permis de la soutenir pendant **5 ans**, jusqu'en décembre 2023.

Nous avons notamment développé des outils pour caractériser les tumeurs, simuler des processus biologiques et prédire la réponse aux traitements. Cette dynamique a renforcé l'expertise en bio-informatique au *Centre de Recherches en Cancérologie de Toulouse*, passant de quelques personnes à environ 30 spécialistes aujourd'hui. Au-delà du financement, la Fondation a favorisé mes collaborations locales, en m'aidant à développer mon réseau et à structurer mes projets.

QUELLES RÉALISATIONS AVEZ-VOUS ACCOMPLIES DEPUIS ?

Nous avons développé des outils pour analyser l'organisation des cellules dans les tumeurs et prédire la réponse à l'immunothérapie. Avec **le projet LungPredict**, nous avons identifié deux groupes de patients aux pronostics différents. Ces approches sont maintenant appliquées à des cancers avancés dans le cadre du réseau *COALA INCa LabrEx* et de projets européens, avec plus de 4 M€ levés.

Ce soutien m'a permis d'obtenir un poste de chercheur INSERM en 2021 et de créer une équipe de 15 personnes, labellisée par La Ligue Contre le Cancer en 2024. Les principaux défis restent liés à la gestion et au recrutement dans un contexte public peu attractif pour les talents en informatique.

QUELS SONT LES OBJECTIFS POUR L'AVENIR ?

Fort des progrès réalisés sur les interactions entre cellules immunitaires et cancéreuses, nous cherchons désormais à les contrôler pour améliorer les traitements.

Nos travaux se développent autour de trois axes :

1. **modifier** expérimentalement la composition et les interactions cellulaires dans les tumeurs,
2. **utiliser des simulations** informatiques pour optimiser ces stratégies,
3. **étudier** l'influence des caractéristiques des patients sur l'évolution des tumeurs et la réponse aux thérapies.

Notre ambition est de replacer le patient au centre de la recherche, en considérant le cancer comme une maladie systémique, au-delà du seul site tumoral.

DES NOUVELLES D'UN PROJET : PROTRIM

Le lymphome à cellules du manteau est une forme agressive de cancer, souvent sujette aux rechutes. L'un des traitements clés, **le bortézomib**, devient parfois inefficace lorsque les cellules cancéreuses s'adaptent. Grâce au soutien de la Fondation, une équipe du CNRS a mis en lumière le rôle de la protéine TRIM24 dans ce phénomène de résistance. Les chercheurs ont testé une molécule innovante, **un PROTAC**, capable de cibler et de dégrader TRIM24.

Résultat : les cellules redevenues sensibles au traitement meurent à nouveau. Des résultats obtenus sur un modèle préclinique in ovo, une méthode rapide et éthique basée sur des œufs fécondés.

Fait marquant : cette stratégie fonctionne même en l'absence de p53, un gène suppresseur de tumeur souvent inactif dans les formes graves de cancer.

Ces travaux, publiés dans *Cell Death Discovery*, sont le fruit d'une collaboration internationale et pourraient déboucher sur de nouveaux traitements cliniques dans les années à venir. La Fondation est fière d'avoir soutenu ce projet innovant, qui associe recherche de pointe et formation d'une nouvelle génération de scientifiques.



Manuel S Rodriguez

Directeur de recherches au sein de l'équipe M du LCC - CNRS et au Centre Pierre Potier